10 JUIN 2026

CHARTE D'ENGAGEMENT DU CLUB TABLES PROVENCE

Préambule

Tables Provence est un réseau de restaurateurs engagés dans la valorisation de la gastronomie provençale, de ses produits, de ses savoir-faire et de son art de vivre.

Le Club Tables Provence rassemble des établissements qui participent, chacun à leur manière, au rayonnement du territoire et à la transmission d'une culture culinaire fondée sur l'authenticité, la qualité et le partage. Les membres du Club favorisent, dans la mesure du possible, les collaborations avec les producteurs, artisans, pêcheurs, agriculteurs, éleveurs et acteurs du tourisme du territoire. Ils contribuent ainsi au dynamisme économique et culturel de la Provence.

L'adhésion au Club repose sur une démarche volontaire.

Elle traduit la volonté de chaque établissement de contribuer à une dynamique collective portée par Provence Tourisme et les professionnels de la restauration réunis au sein du réseau.

☐ Défendre l'identité gastronomique provençale

Les membres du Club Tables Provence contribuent à travers leurs identités et leurs univers culinaire, à la richesse gastronomique du territoire, participant ainsi au rayonnement des produits, des savoir-faire, des producteurs, des artisans et des expériences qui font la singularité de la Provence.

☐ Privilégier une cuisine sincère et de qualité

Les établissements adhérents s'attachent à proposer une cuisine élaborée avec exigence, reposant sur le travail des produits bruts, la maîtrise des savoir-faire culinaires et le respect des saisons. Chaque membre veille à préserver la qualité de son offre, à valoriser la fraîcheur des produits utilisés et à affirmer une identité culinaire cohérente avec son projet d'établissement. Cette exigence constitue l'un des fondements de la crédibilité du réseau Tables Provence.

☐ Valoriser les producteurs et les filières locales

Les membres du Club favorisent, dans la mesure du possible, les collaborations avec les producteurs, artisans, pêcheurs, agriculteurs, éleveurs et acteurs du tourisme du territoire. Ils contribuent ainsi au dynamisme économique et culturel de la Provence.

☐ Offrir une expérience de qualité

L'expérience proposée aux clients ne se limite pas à l'assiette. Les membres du Club s'engagent à offrir un accueil attentif, professionnel et chaleureux. Ils veillent à transmettre leur passion du métier, à faire découvrir leur univers culinaire et à contribuer à l'image d'excellence et d'hospitalité associée à la destination Provence.

☐ Agir en ambassadeurs du territoire

En rejoignant Tables Provence, chaque établissement devient un ambassadeur de la destination. À ce titre, il s'engage à promouvoir les valeurs du réseau, à contribuer à son rayonnement et à adopter un comportement respectueux à l'égard des autres membres. Les adhérents participent, selon leurs possibilités, aux actions collectives, rencontres, événements ou opérations de promotion organisées dans le cadre du Club.

☐ Participer à une dynamique collective

Tables Provence est fondé sur l'échange, la confiance et la coopération entre professionnels. Les membres s'engagent à partager leurs expériences, à contribuer aux réflexions menées au sein du Club et à participer à la vie du réseau. Ils veillent également à communiquer des informations actualisées concernant leur établissement afin de garantir la qualité et la fiabilité des données diffusées par le réseau.

☐ Engagement du membre

Je soussigné(e), représentant légal de l'établissement mentionné dans le dossier d'adhésion, déclare avoir pris connaissance de la présente Charte d'engagement du Club Tables Provence et en accepter pleinement les principes. Je m'engage à contribuer, par mon activité et mon comportement professionnel, au rayonnement de la gastronomie en Provence et de ses acteurs.

Nom de l'établissement : .....

Nom du représentant : .....

Fonction : .....

Date : .....

Provence Tourisme
13 rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
#myprovence.fr - #mpgastronomie